

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 4

Artikel: Payerne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand l'ont cein vu, cllião dão comité dè la danse l'ont invitâ à bosti cé commerço, mà l'autro ne volliâvè rein ourè et lè z'einvouyivè sè férè potografiyi; adon, quand l'ont vu que ne volliâvè pas dzourè, dou dão comité sont zu l'eimpougni pè lè brés, l'ont trainâ défrou io l'âti ont administrâ on part dè mornifles ; pu l'ont cotâ la porta po pas que pouessé reintrâ.

— Tè preignè pi po dâi bourtia ! bordenâvè noutron gaillâ ein revégeint à Trai-Suisse, se y'avè su cein, y'ari mi sé d'allâ ào théâtre avoué mon collègue !

Lé mornifles que l'avâi reçu et l'air dè la né l'ai avion fé passâ son vin, assein quand râvev à l'hôtel, ye monté à sa tsambla, tsandzè d'haillons, remet cllião dè ti lè dzo et redécheint à la pinta dezo baire demi-litre.

Tandi que bêvessâi, vouaique l'autro qu'arrevé.

— Et pu ! cein étai-te bio ào théâtre ?

— Oï, ma fai ! et tè, as-tou bin zu dão plliâsi à clli danse ?

— Kaise-tè, mè su amusâ coumeint on fou et l'âti saré adé se n'avé pas zu on martè que mé fâ 'na mau d'einfai.

— Et tè z'allions iò sont-te ?

— Sont dein ma tsambla, lo costumié dâi veni lè queri déman matin !

— Yè on idée, fâ l'autro : n'est pas onco onj'hârè, té faut lè mé prétâ ; yè onco prâo teimps d'allâ férè cauquîs danses avoué ; qu'en dis-tou ?

— Bin se te vâo ! vins avoué mé, m'en vè dremi et lè tè baillérè !

Dinse de, dinse fè, l'autro comis s'affubliè lè z'haillons dè chevalier à l'autro, met sa vesadire et tot lo commerço, pu tracè contrè la Tonhalle.

Mâ pas petou fut arrevâ, qu'on oût boailâ dein ti lè carro : « Revouaique mé lo chevalier ! A la porte ! Fottè-lo frout ! »

Lo comi, quand l'out cllião bramâïes, ne savâi pas què sè derè et sè démandâvè que dão diabliò l'avâi fé po être reçu dinse, et dévant que l'ausse pi lo teimps dè derè on mot, vouaique dou gailla que l'eimpougnont pè derrâi lo cotson èt que le trainant quie dévant io l'ai administront on estrivière dão tonaire.

Dè bio savâi que noutron lulu criâvè ào sécoo et sè démenâvè qu'on dianstro po poai reintrâ po savâi cein que cein volliâvè à derè ; mà coumeint fasâi on déterlin dão tonaire, lè z'autro ont criâ on gâpion que l'a menâ tot lo drai à l'hostiau.

Arrevâ ào pousto, lo gâpion l'ai conté l'afférè et lo comis a bintout su porquiet son collègue avâi mau ài deints. Adon l'ont laissi allâ.

Cinq menutes aprés, noutre n'hommo étai à Trai-Suisse, io l'arrevé lè ge potsi et ein sè cheinteint lè coûtes.

— Atteinds pi, canaille que té ! se sè desâi ein monteint lè z'égrâ, m'en vé la té payi cllia z'iouïe !

Ma fai ! pas mèche : lo collègue avâi dza décampâ kâ s'étai bin démaufiâ d'oquîe

Po passâ su radze, l'autro n'a rein zu dè mi à férè què d'allâ sè fourrà ào lhi, io sè fe apportâ dâi compresses à l'édhie dè Goulâ po mettrâ su sè balafres.

Et n'est pas lo tot, lo leindeman matin, lo costumié arrevé récliamâ son bin et dut onco l'ai payi veingt-houït francs cinquanta po lè z'haillons qu'aviont éta tot dégrussi dein la bagarre. Coumeint l'autro lo menaciv dão protiureu se ne payivâ pas, l'a du aboulâ la munia. **

Excellent remède contre la chute des cheveux. — Si vous voulez fortifier votre chevelure, prenez une chopine d'eau-de-vie de commerce, une chopine d'eau dans laquelle vous ferez bouillir une once (30 grammes) de bois de quinquina. Passez cette eau et mélangez-la avec l'eau-de-vie. Servez-vous-en à l'aide d'une petite éponge pour frotter, soir et matin, la racine des cheveux.

Oufs au gratin. — Préparer un hâchis ainsi composé : mie de pain trempée dans du lait, jaunes d'œufs durs, beurre, anchois, persil, ciboule, échalette, le tout mêlé et bien hâché. Mettre cette préparation dans le fond d'un plat allant au feu, puis poser ce plat sur feu doux, et lorsque le gratin commence à s'attacher, casser les œufs dessus, saler, poivrer et passer sur les œufs une pelle rougie au feu, qui les glace avant de servir.

Industries de Nyon.

	Ouvriers et ouvrières.
Atelier de menuiserie, charpente, etc., à M. Marc Canel	180
Atelier de menuiserie, charpente, etc., à M. Delay	20
Manufacture de poteries fines	65
Sandoz-Gallet, fabrique de pâtes	60
J. Isaac et fils, vis, métaux, filières	80
Louis Louvet, fabrique de chapeilleries	25
D. Curehod et Muhlethaler, produits chimiques	10
B. Schütz, grosse mécanique	10
Fabrique de caisses de Promenthoux	10
Fabrique d'allumettes Bohy, Gallay et Cie	40
Fabrique de vis de précision, J. Clerc	10
Brasserie de Nyon	10
Tannerie de MM. Ls et Julien Richard	25

Mentionnons encore le Moulin de commerce de M. Georges André, et la fabrique de savons médicinaux de M. G. Callet; la fabrique de soupes économiques de MM. Wurhmann, frères, les fabriques de fourneaux Joly et Dégallier, enfin les deux imprimeries du *Courrier de la Côte* et du *Journal de Nyon*, qui occupent aussi un certain personnel.

L'atelier de menuiserie et charpente, etc., de M. Canel, cité en tête de cette liste, emploie en moyenne 80 ouvriers charpentiers et menuisiers.

Ce n'est qu'avec l'adjonction des maçons, et dans la bonne saison, que cette maison atteint le chiffre de 180 à 200 ouvriers indiqués.

Payerne. — *Reine Berthe, juin 1899.* — La Section de presse et réclame a fait confectionner des cartes-postales qui sont en vente dès ce jour au prix de 10 centimes. Ces cartes, sortant des ateliers de la maison Corbaz et Cie de Lausanne, sont d'un bel effet et d'une exécution parfaite. Les sujets en sont tirés des tableaux des peintres Anker et Luigardon. Nous engageons vivement nos lecteurs et les libraires à s'en procurer, car ces cartes, au dire des connaisseurs, sont de vraies peintures.

Pour les demandes en gros, s'adresser à M. JULES COMTE, à Payerne.

Remise aux vendeurs.

Boutades.

Une petite fille d'une douzaine d'années pleure à chaude larmes.

— Qu'est-ce que tu as, mon enfant ? lui demanda son parrain qui passait par là.

— Ah ! mon parrain, c'est que papa vient de mourir.

— Lui ! Ah ! bon Dieu ! Et de quoi ?

— J'sais pas, mon parrain...

— Mais, qu'a dit le médecin qui l'a soigné ?

— Y a pas eu de médecin, mon parrain ; papa est mort de lui-même.

Une municipalité du Gros-de-Vaud, ayant fait l'acquisition de nouveaux tuyaux pour la pompe à incendie, discute l'endroit où l'on remisera les vieux. Pendant la discussion, le syndic s'endort. Durant son sommeil, les vieux tuyaux sont casés, et la municipalité délibère, sans son syndic, sur le placement de trois enfants pauvres ressortissants de la Commune.

La discussion est vive ; on a peine à s'entendre, car l'un des municipaux s'écrie : « Faites-en ce que vous voudrez ! » A ces mots, le bon syndic s'éveille, et croyant que l'on en est encore aux tuyaux, lève péniblement la tête, et dit : « Pendez-les au galetas du collège ; ils y seront au sec. »

Pauvres enfants !

Un soldat s'adresse, un jour, à son capitaine :

— Il y a assez longtemps déjà que je n'ai pas rendu visite à ma famille, lui dit-il. Vous me feriez grand plaisir en m'accordant un congé pour samedi et dimanche prochains.

— Je suis bien fâché, répond le capitaine, mais votre femme m'a écrit pour me prier de ne plus vous accorder de congés pour aller à la maison, parce que chaque fois qu'ils vous sont accordés, ils ne sont pour vous qu'une occasion de passer votre journée au café et de dépenser votre argent.

— Je vous assure, mon capitaine, que ma femme a exagéré ; je n'y comprends rien. Evidemment elle était de mauvaise humeur quand elle vous a écrit.

— Enfin, voilà ce qui en est. Jusqu'à nouvel avis, j'ai le regret de vous refuser de nouveaux congés.

— Eh bien, capitaine, je vais vous dire toute la vérité. Il y a nécessairement dans cette affaire deux menteurs : le premier, c'est moi, capitaine, parce que je ne suis pas marié.

Tableau !...

Un gros paysan entre dans un restaurant nouvellement établi et demande un demi-litre avec une ration de pain et de fromage.

Mais il est si bien en appétit que la tranche de fromage lui paraît très mince et qu'il n'en fait qu'une bouchée. Puis, s'adressant au sommelier : « C'est bien ce qu'il me faut, apportez-moi seulement une ration de celui-là. »

Le brave homme avait considéré le premier morceau comme un échantillon.

Choses à deviner.

Le vers : *Qui sert lier son pays n'a pas besoin d'aieu*, se trouve dans la tragédie de *Mérope*, par Voltaire. Out deviné : MM. E. Rochat, valée de Joux ; H. Fallet, St-Imier ; Jules Vallon, Mollondins ; Renevey, Rue.

Quant à la charade, les réponses nous sont venues en telle quantité que la place nous manque pour les publier toutes. — Le tirage au sort a donné la prime à Mme Bl. Menêtrey, à Chavannes. — Nous reconnaissons d'ailleurs que cette charade était beaucoup trop facile.

Logogriphie.

Verse dans mon premier le doux jus de la treille ; Au sein de ton amie attache mon dernier, Et crains, ami lecteur, crains, je te le conseille,

Les noirs effets de mon entier.

THEATRE. — Belle salle et beau succès à l'*Abbé Constantin*. Pour idyllique qu'elle soit, la comédie d'*Halévy* a ses fidèles et fait toujours grand plaisir. Somme toute, cela n'est-il pas réjouissant ? M. Nerssant a fort bien interprété le rôle de l'abbé.

Demain, dimanche, **Martyre**, grand drame en 5 actes de D'Ennery et Tarbé. **La famille Pont-Biquet**, comédie en 3 actes de Bisson. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Facultés. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Faire-part.

MENUS ET CARTES DE TABLE

 OCCASION	<i>Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hiver, telle que :</i> Etoffes pour Dames, fillettes et enfants, dep. Fr. 1 — p. m. Milaines, Bourkins, Cheviots p't hommes » 2 50 » Coutil imprimé, flanelle laine et coton » — 45 » Cotonnerie, toiles écrues et blanches » — 20 » jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bas par Max Wirth, Zurich. 
---	--

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.